



**CENTRE HOSPITALIER ALEXANDRA LEPEVE**

**EHPAD « LES CHARMILLES »**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE VIE SOCIALE  
DU 10 DECEMBRE 2024**

\*\*\*

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur BAYOD Samy – Directeur CHD  
Madame WILLEMS Virginie – Cadre Supérieur de Santé  
Madame DELACOURT Lucie – Cadre de Santé  
Madame DESPICHT Caroline – Cadre de Santé  
Monsieur MARTIN Stéphane – Cadre de Santé  
Madame SMAGGHE Marlène – Présidente du CVS  
Monsieur BASTIEN Roland – Représentant des familles  
Madame COUVEREUR Janine – Représentante des résidents  
Monsieur VANHILLE Henri – Représentant des résidents  
Monsieur VALCKE André – Suppléant représentant des résidents  
Monsieur DIAZ Francisco – Suppléant représentant des résidents  
Monsieur FEVRIER Philippe – Suppléant représentant des résidents  
Madame VANELLE Anne-Sophie – Syndicat CFTD  
Madame BRATS Aurélie – Mandataire judiciaire  
Monsieur LECOCQ Jérôme – Secrétaire de séance  
Madame WIART Pascale – Présidente VMEH  
Madame WOLOSZYN Karine – Chargée de la relation avec les usagers  
Madame VERSLYPE Emmanuelle – Coordinatrice de la relation avec les usagers  
Madame VERRAES Patricia – Conseillère municipale déléguée

**EXCUSES :**

Monsieur MONTAGNE Jean-François – Adjoint au Maire  
Monsieur EL AZOUZI Abdelghani – Médecin coordonnateur  
Madame PILLER Myriam – Représentante des familles  
Madame SALENGRO Madeleine – Suppléante représentante des résidents  
Monsieur DESCHAMPS Jean Marc – Représentant des résidents

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CVS du 08/10/2024
2. Enquête satisfaction
3. Le résident acteur au sein de l'EHPAD
4. Arrivée de Mr SZCRUPAK Martin
5. Dates CVS en 2025
6. Questions diverses



### 1. Approbation du compte rendu du CVS du 08/10/2024

Le compte rendu du conseil de vie sociale du 08 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Enquête satisfaction

Mme WOLOSZYN Karine présente les résultats de l'enquête de satisfaction réalisée sur l'été 2024.

Un groupe de travail sera mis en place début 2025 afin de mettre en place un plan d'action sur les points à améliorer.

A la lecture des documents, les familles (91%) et les résidents (98%) sont satisfaits de la structure. L'EHPAD travaille avec l'ensemble des partenaires afin de rendre le séjour le plus agréable aux résidents.

Nous constatons que le changement de prestataire du linge a été bénéfique même si nous continuons à travailler avec le prestataire sur des problèmes ponctuels.

#### Actions à mettre place

- Mettre à la disposition des résidents la charte des droits et des libertés en FALC (Facile à lire et à comprendre) ou en audio.
- Promouvoir le CVS : expliquer son rôle, présentation des membres, lecture du compte rendu.
- Information sur une permanence mensuelle d'une assistante sociale du CCAS de Rosendael aux CHARMILLES (transmettre aux familles les dates de permanence)
- Présence d'un chariot ambulant tous les vendredis après-midi au niveau de la salle à manger. Si le résident n'est pas en mesure de se déplacer, il peut informer la personne référente animation du secteur ou l'équipe soignante d'un souhait que nous essaierions de répondre au mieux.
- Améliorer la police du programme d'animation pour les résidents.
- Informer les résidents via l'interphone pour leur rappeler les activités du jour

### **3. Le résident acteur au sein de l'EHPAD**

Le résident doit être acteur de son séjour

- a. Mettre en place une permanence semestrielle des membres du CVS
- b. Mettre en place un atelier de lecture du CVS au sein des Charmilles
- c. Boîte à idées sur les différents secteurs
- d. Boîte avis sur la restauration ou enquête ponctuelle
- e. Atelier sur les droits : le service qualité animera un atelier sur les droits des résidents au premier semestre 2025.
- f. Continuer à travailler sur la partie linge en collaboration avec la commission linge

### **4. Arrivée d'un directeur**

Mr BAYOD annonce l'arrivée d'un nouveau Directeur, Mr SZCRUPAK Martin à compter du 02 janvier 2025.

### **5. Dates CVS en 2025**

Le conseil de vie sociale se réunit 3 fois par an, afin de coordonner les agendas de chacun nous proposons plusieurs dates pour l'année 2025. Les dates seront validées par le Directeur et la Présidente. Les 3 dates retenues seront adressées à chaque membre.

Le mardi 25 mars 2025

Le mardi 02 avril 2025

Le mardi 16 septembre 2025

Le mardi 23 septembre 2025

Le mardi 18 novembre 2025

Le mardi 25 novembre 2025

### **6. Questions diverses**

1- Des travaux extérieurs ont été réalisés début novembre devant l'EHPAD, changement de dalles cassées et la mise à niveau du chemin afin d'améliorer la mobilité des résidents notamment en fauteuil roulant.

2- Lors du CVS du 08 octobre, Mr VANHILLE avait interpellé le CVS sur la qualité de la viande servie lors du repas notamment sur le bœuf.

Une enquête a été initiée par la Direction auprès des résidents afin de connaître leur avis

Le 04 décembre 2024, 64 résidents ont été interrogés.

14 résidents ne mangent pas de viande

67,34% des résidents sont satisfaits de la qualité de la viande.

Mr VANHILLE a constaté une amélioration de la viande mais parfois il reste des morceaux avec du gras.

De enquêtes de satisfaction seront de nouveau programmées en 2025

3- Problème évoqué lors du dernier CVS avec le chocolat à l'eau.

Mme DELACOURT prend la parole pour expliquer que le sachet utilisé ne contenait pas de lait du fait d'une mauvaise composition et d'un changement de fournisseur. Le problème est réglé.

4- Mme DELACOURT est intervenue lors de la commission de linge du 17 octobre 2024 afin de réclamer une augmentation du quota de linge « plat » (serviettes, draps) auprès de la lingerie centrale. Le quota dépend malgré tout des retours de linge de la B.I.H.

5- L'EHPAD a rencontré le 27 novembre 2024 le prestataire « Papillons blancs » afin de discuter de certains problèmes.

Courant novembre, nous avons envoyé un trousseau TEST afin de connaître le délai de retour du linge. Le constat est que le linge revient entre 4 jours à 16 jours. Le prestataire s'engage à améliorer ce délai.

Constat d'un problème de tri et de fermeture des sacs, un changement de machine est prévu par le prestataire afin de régler ce problème.

#### 6- La prestation coiffure

Mr BAYOD directeur du CHD prend la parole « Suite au départ en retraite de la coiffeuse, l'EHPAD n'a trouvé aucun agent en interne pour la remplacer »

Mme SMAGGHE l'interpelle sur le coût élevé de cette prestation, et que les résidents devaient payer l'hébergement, la responsabilité civile et également la pédicure.

Mme SMAGGHE a adressé un courrier au Directeur du CHD mais elle n'a pas encore reçu de réponse.

Elle a également envoyé un courrier au proviseur du Lycée GUY DEBEYRE afin d'obtenir des « coupes gratuites » par les élèves en formation coiffure mais le courrier est resté sans réponse à ce jour. Mme SMAGGHE va de nouveau contacter le Lycée Guy DEBEYRE

Mr BAYOD va interpellier le service social du CHD sur la prise en charge financière de la prestation coiffure.

Mme WIART présidente de l'association VMEH, propose une aide financière ponctuelle aux familles, tutelles et aux résidents pour la prestation coiffure.

L'association VMEH contacte un coiffeur et négocie un tarif pour coiffer plusieurs résidents.

Contact = [vmeh.dunkerque@gmail.com](mailto:vmeh.dunkerque@gmail.com)

7- La direction apporte une correction sur le compte rendu CVS du 08 octobre 2024.

L'équipe de nuit est composée de 4 aides-soignantes et 1 infirmière.

La Présidente du C.V.S.  
MARLENE SMAGGHE

